

Résolution des syndicats Syna, SCIV et OCST

Berne, le 6 Mai 2026

Une protection essentielle pour les travailleurs du secteur industriel

Résolution de la conférence de l'industrie 2026

Les délégué·e·s et participant·e·s à la conférence de l'industrie 2026 du syndicat Syna constatent ce qui suit :

L'industrie suisse traverse une période de grande incertitude. Les conflits commerciaux internationaux, les tensions géopolitiques, la montée des tendances protectionnistes, la force persistante du franc ainsi que la pression concurrentielle mondiale exercent une pression considérable, en particulier sur l'industrie MEM. Parallèlement, de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs subissent une pression accrue en matière de performance, des charges psychiques importantes et des inquiétudes quant à leur avenir professionnel et financier.

L'industrie suisse et ses travailleuses et travailleurs ont donc besoin de conditions-cadres économiques stables, d'une protection efficace des salaires et des conditions de travail ainsi que d'une politique industrielle sociale et tournée vers l'avenir.

La conférence de l'industrie du syndicat Syna adresse par conséquent les revendications suivantes aux milieux politiques, aux employeurs et aux partenaires sociaux :

1. Garantir les emplois et l'industrie en Suisse

L'industrie suisse dépend de relations stables avec l'Europe. L'accès au marché intérieur européen est essentiel pour les emplois, les investissements et la création de valeur en Suisse.

La conférence de l'industrie demande :

- le maintien et le développement de la voie bilatérale avec l'Union européenne ;
- un accès non discriminatoire de l'industrie suisse au marché européen ;
- des mesures contre de nouveaux obstacles commerciaux et contre les désavantages de politique industrielle pour la Suisse ;
- une politique industrielle active afin de garantir des emplois industriels de qualité dans toutes les régions de Suisse.

2. Renforcer la protection des salaires et les conventions collectives de travail

Les marchés ouverts ne doivent pas entraîner une pression sur les salaires ni une concurrence déloyale au détriment des travailleuses et travailleurs.

La conférence de l'industrie demande :

- l'application rigoureuse du principe « à travail égal, salaire égal au même endroit » ;

- des mesures d'accompagnement fortes, assorties de contrôles et de sanctions efficaces ;
- le maintien et le développement des conventions collectives de travail étendues ;
- une meilleure protection contre le licenciement pour les représentant-e-s des travailleurs et travailleuses ;
- des ressources humaines et financières suffisantes pour le contrôle des conditions de travail.

3. Maintenir le chômage partiel comme instrument de protection

En particulier en période de difficultés économiques, le chômage partiel a fait ses preuves comme instrument important de sauvegarde des emplois.

La conférence de l'industrie demande :

- la prolongation des règles facilitées en matière de chômage partiel ;
- des procédures rapides et non bureaucratiques pour les entreprises et les travailleuses et travailleurs concernés ;
- une priorité claire au maintien des emplois plutôt qu'aux licenciements.

4. Prendre au sérieux la santé psychique et la résilience au travail

Les charges psychiques, la pression temporelle, l'insécurité et le manque de reconnaissance augmentent sensiblement dans le monde du travail. La protection de la santé ne s'arrête pas à la sécurité physique.

La conférence de l'industrie demande :

- des mesures contraignantes de prévention des risques psychosociaux au travail ;
- une meilleure sensibilisation et formation des cadres ;
- davantage de participation, des horaires de travail prévisibles et des temps de repos suffisants ;
- une approche ouverte des charges psychiques, sans crainte de stigmatisation ;
- un développement conséquent des offres de soutien et de détection précoce.

5. Garantir une bonne prévoyance vieillesse pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs

La prévoyance professionnelle constitue un élément central du salaire global. De nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs connaissent insuffisamment leurs prestations ou sont désavantagés en raison de bas revenus, du travail à temps partiel ou de rapports de travail précaires.

La conférence de l'industrie demande :

- une prévoyance vieillesse forte et solidaire ;
- des prestations de caisse de pension équitables également pour les personnes travaillant à temps partiel et les jeunes travailleuses et travailleurs ;
- davantage de transparence et de participation au sein des caisses de pension ;
- le maintien du niveau des prestations dans la prévoyance professionnelle ;

- un renforcement des représentations des travailleurs et travailleuses dans les institutions de prévoyance.

6. Renforcer le partenariat social

Les défis actuels ne peuvent être relevés qu'ensemble. Un partenariat social fort demeure la clé de bonnes conditions de travail, de la stabilité économique et de la paix sociale.

La conférence de l'industrie demande :

- l'intégration systématique des syndicats dans les décisions de politique économique et sociale ;
- des négociations de conventions collectives de travail équitables et constructives ;
- des investissements dans la formation et la formation continue ainsi que dans des perspectives professionnelles sûres ;
- le respect et la reconnaissance des prestations fournies par les travailleuses et travailleurs de l'industrie.

La conférence de l'industrie 2026 du syndicat Syna réaffirme son engagement en faveur d'une industrie suisse forte, offrant de bonnes conditions de travail, des salaires équitables, une sécurité sociale et un partenariat social fiable.

Les participant·e·s attendent des milieux politiques et des employeurs des mesures concrètes en faveur des travailleuses et travailleurs. Le succès économique ne doit pas être obtenu au détriment de la santé, de la sécurité ou des droits sociaux des salarié·e·s.

Informations complémentaires:

- Nico Fröhli, responsable de branche chez Syna pour l'industrie MEM
044 279 71 27, nico.froehli@syna.ch
- Dario Plaschy, responsable de branche, SCIV-Le syndicat, 079 294 90 86,
dario.plaschy@sciv.ch
- Nenad Jovanovic, OCST, [079 834 56 14](tel:0798345614), nenad.jovanovic@ocst.ch